



DELIBERATION N°2025/09

Nombre d'élus en exercice : 11
Nombre d'élus présents : 6
Nombre d'élus ayant pris part au vote : 6

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 12 mars, le Conseil d'Administration dûment convoqué s'est réuni à 14h00 en séance ordinaire au CCAS de LANNEMEZAN, 308 rue Alsace Lorraine 65300 LANNEMEZAN, sous la Présidence de Bernard PLANO.

Présents : Mmes, MM BAQUE, MEJAMOLLE, PIQUE, SENTAGNE MONEGO et PLANO

Absents excusés : Mmes Mr NOGUES, ORTE, PELISSIER, ROUILLON et DA BENTA

Secrétaire de séance : Mme Muriel PELLICER

OBJET : Approbation du Compte rendu du CA du 22/01/2025 (Annexe 1)

Après lecture aux membres du Conseil d'Administration, du Compte rendu du CA du 22/01/2025 (annexe n°1)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Le président entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

- D'approuver le compte rendu du Conseil d'Administration du 22/01/2025.

Pour copie conforme,
La vice-présidente,

Affiché le

FRANCOISE PIQUE
VICE-PRESIDENTE DU CCAS
ADJOINTE AU MAIRE
LANNEMEZAN

